

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

6<sup>e</sup> séance, 25<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 31 janvier 2023 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis.

## **Membres du conseil d'administration présents :**

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève  
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève  
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien  
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté  
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté  
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté  
Madame Hélène Massé, membre de la communauté  
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant  
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement  
Madame Jany St-Cyr, parent d'un élève  
Madame Amélie Turgeon, parent d'un élève

## **Membres du conseil d'administration absents :**

Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Suzie Lucas, directrice générale  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe  
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale  
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs, présente à tous les points à l'exception du point 2.2  
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières, présent pour les points 1 à 1.8 et 3.1

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

### **1.2 Ouverture de la séance ordinaire**

Monsieur Carl Lavoie propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 31 janvier 2023 à 18 h 30.

### **1.3 Vérification de la légalité de la séance**

#### **1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

#### **1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale, madame Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

CA-22-23-050

## 1.4 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire générale donne lecture de l'ordre du jour et annonce qu'il sera modifié par :

- l'ajout du point 2.2 *Sujet traité à huis clos*;
- le déplacement du point 3.1 qui sera traité après le point 1.8;
- le déplacement du point 2.2 qui sera traité à la fin, après le point 5.1.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Éric Pouliot et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour modifié suivant :

### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
  - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022
  - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN
- 1.8 Mot de la présidente

### 2.0 Décisions

- 2.1 Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023 -2024 / 2024 - 2025 / 2025 - 2026
- 2.2 *Sujet traité à huis clos*

### 3.0 Information

- 3.1 Suivi financier 2022-2023 en date du 3 décembre 2022
- 3.2 Mot de la Direction générale

### 4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

### 5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

### 6.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

## 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-22-23-051

### 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 13 décembre 2022 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

## Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 13 décembre 2022 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### 1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

### 1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

### 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

### 1.8 Mot de la présidente

Madame Ève Lapointe, présidente, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Madame Hélène Massé se joint à la réunion

## 2.0 DÉCISIONS

CA-22-23-052  
SG

### 2.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023 - 2024 / 2024 - 2025 / 2025 - 2026 – Adoption

**ATTENDU** l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique faisant état de l'obligation, pour un centre de services scolaire, d'établir annuellement son plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles ;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès du comité de parents le 12 décembre 2022, des conseils d'établissement, de la Ville de Lévis et de la MRC de Lotbinière en vertu des articles 39, 40, 79(1), 101, 110(1), 193(2) et 211 de la Loi sur l'instruction publique ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Hélène Massé et résolu :

**D'ADOPTER** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Navigateurs pour les années 2023-2024 – 2024-2025 et 2025-2026 tel que déposé et versé aux archives sous la cote CA 22 23-52.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CA-22-23-053

### PROPOSITION DE HUIS CLOS

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Annie-Claude Bérubé et résolu :

**QUE** les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 2.2 – Sujet traité à huis clos.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

Il est 19 h 15

## 2.2 Sujets traités à huis clos

CA-22-23-054

### PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Jany St-Cyr et résolu :

**QUE** les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 50

CA-22-23-055

Résolution confidentielle adoptée à l'unanimité.

CA-22-23-056

Résolution confidentielle adoptée à l'unanimité.

## 3.0 INFORMATION

### 3.1 Suivi financier 2022-2023 en date du 3 décembre 2022

Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport, présente la situation financière prévue au 30 juin 2023 en date du 3 décembre 2022 à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

M. Houle explique qu'il est prévu qu'on réalise des surplus de 7,5 M\$ cette année, notamment en raison de postes vacants et des économies que cela génère. Le MEQ a également remboursé cette année une dépense qui a été effectuée l'an dernier, ce qui a contribué à augmenter les surplus qui pourraient être réalisés.

Les surplus cumulés au fil des ans rapportent également des intérêts mensuels. M. Houle explique que cette somme pourrait être affectée à des projets non récurrents, puisque les taux d'intérêt sont variables d'une année à l'autre.

M. Houle termine en indiquant que des projets utiles pourraient voir le jour afin de permettre de dépenser ces sommes. Cependant, il rappelle que les fonds sont souvent assortis à des conditions (fonds dédiés), ils ne peuvent être dépensés que pour certains items, ce qui limite les possibilités.

### 3.2 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas s'adresse aux membres du conseil d'administration et les informe sur divers sujets survenus au cours des dernières semaines :

Mme Lucas fait un résumé sur les travaux qui ont été effectués au sujet du PEVR, en précisant qu'un comité de pilotage a été mis en place pour discuter du contenu.

Mme Lucas informe les membres qu'elle souhaite établir un plan d'action pour améliorer l'efficacité de nos services, une firme externe a été retenue afin d'effectuer les travaux d'analyses.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

### 4.1 Comité exécutif

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, informe les membres des sujets traités lors de la réunion du 31 janvier 2023.

La prochaine réunion est prévue pour le 28 février 2023.

### 4.2 Comité de vérification

Monsieur Éric Pouliot informe les membres que la prochaine rencontre ordinaire aura lieu le 8 juin 2023.

### 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Jany St-Cyr, informe les membres que la prochaine rencontre est prévue pour le mois de mars.

### 4.4 Comité des ressources humaines

La rencontre qui était prévue le 30 janvier 2023 a été annulée et reportée à une date à être déterminée par les membres ultérieurement

### 4.5 Comité CSÉHDAA

La dernière réunion du comité s'est tenue le 9 janvier 2023.

La prochaine réunion est prévue le 6 février 2023.

### 4.6 Comité de parents

Madame Jany St-Cyr informe les membres des sujets traités lors de la réunion du 16 janvier 2023.

Elle indique que la réunion du mois de février 2023 est annulée pour laisser place à la journée de mobilisation qui se tiendra le 18 février 2023, de 9h à 14h organisée par la Fédération des comités de parents.

### 4.7 Comité consultatif de transport

Monsieur Éric Pouliot informe les membres que la prochaine réunion est prévue le 21 février 2023.

## 5.0 QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-22-23-057

## 6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jany St-Cyr et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 19 h 51.

**ADOPTÉE** à l'unanimité



Ève Lapointe  
Présidente



Sandra Cauchon  
Secrétaire générale